



3 avenue de la république

33138 CASSY LANTON

Tel : 05.56.82.01.80



CAMPING COQ HARDI

DATE D'OUVERTURE : DU 1^{er} AVRIL AU 30 OCTOBRE 2022

⚓ Tarifs Forfait Mobil-homes

	7 Mois
4 personnes (avec électricité 10A, eau et tout à l'égout)	3 150 € soit 262.5 € par mois
6 personnes (avec électricité 10A, eau et tout à l'égout) (Taxe d'ordures ménagères incluses)	3 500 € soit 291.6 € par mois

⚓ Tarifs Forfait Caravanes

	7 mois	1 mois hors saison*	1 mois pleine saison*
1 personne avec électricité 6A	2 050 €	-	-
2 personnes avec électricité 6A	2 200 €	700 €	1 100 €
3 personnes avec électricité 6A	2 350 €	800 €	1 200 €
4 personnes avec électricité 6A	2 500 €	900 €	1 300 €
5 personnes avec électricité 6A	2 650 €	1 000 €	1 400 €
6 personnes avec électricité 6A (Taxe d'ordures ménagères incluses)	2 800 €	1 100 €	1 500 €

*hors saison : Avril ou Mai ou Juin ou Septembre ou Octobre

*pleine saison : Juillet ou Août

Déclaration chaque fin de mois : Taxe de séjour : 0,59 € / nuit / personne (< 18 ans)

Mail : reservation.coqhardi@gmail.com

www.camping-bassin-d-arcachon.com

🚢 Options Forfait Caravanes

	7 mois	1 mois
Emplacement de 110m2	10 % du forfait	
Emplacement de 120m2	20 % du forfait	
Eau et tout à l'égout (supplément confort)	300 €	100 €
Supplément 10A	240 €	100 €
Animal domestique	200 €	80 €
Bateau supplémentaire	240 €	100 €
Garage mort	160 €	

🚢 Options Forfait Mobil-Homes pour les 7 mois

Animal Domestique	200 €
Bateau supplémentaire	240 €
Déplacer le mobil-home sur parcelle avec raccordement	1 500 €
Montage de terrasse neuve avec plan	600 €

🚢 Droit d'entrée Mobil home : installation sur parcelle incluant le calage, les branchements électriques et tout à l'égout

Mobil home de moins de 9m	3 000 €
Mobil home de plus de 9m	4 000 €

La taxe de séjour n'est pas incluse dans la redevance globale.

Les frais d'eau et d'électricité pour les forfaits ne disposant pas du supplément confort ne sont pas inclus dans la redevance globale.

Les frais de raccordement aux réseaux d'eau et de tout à l'égout ne sont pas inclus dans la redevance globale des locataires ayant opté pour le supplément confort. Le supplément confort vous autorise une consommation d'eau de 25m³ par emplacement : un compteur d'eau sera installé et tout dépassement de ce quota sera facturé 4€/m³.